Grand-Saconnex *informations*

GSI n° 63 - avril 2015 - parution mensuelle

Ville du Grand-Saconnex

sommaire

adresses utiles 2

actualités communales 3 - 9

La Mémoire 10

notre planète 11 - 14

conseil municipal 14

avis divers 15

agenda 16

Couverture : sur le chemin de l'école

impressum

Journal édité par l'administration communale du Grand-Saconnex

Rédacteur responsable : Michel Gönczy
Coordination : Bérengère Delfolie
Couverture : Jean-Jacques Kissling
Crédits photos : M. et Mme Mottet, Fotolia, Annicka Joye, Christine Massot
Impression : Imprimerie Genevoise SA
5'500 exemplaires sur papier 100 % recyclé

Prochaine parution vendredi 1er mai 2015

adresses utiles

Mairie : administration, finances
Route de Colovrex 18 - CP 127 - 1218 Le Grand-Saconnex
Tél. 022 920 99 00 - fax 022 920 99 01
info@grand-saconnex.ch
www.grand-saconnex.ch

Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
vendredi de 8 h à 16 h (sans interruption)

Cartes d'identité : du lundi au jeudi de 8 h à 11 h et de 13 h 30 à 16 h 30
vendredi de 8 h à 15 h (sans interruption)

Arrondissement de l'Etat civil « Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy »
Mairie de Pregny-Chambésy
Route de Pregny 47 - 1292 Chambésy
Tél. 022 758 03 20 - fax 022 758 03 22
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 ou sur rendez-vous

Service technique
Route de Colovrex 20
Tél. 022 920 99 00 - fax 022 920 99 02
Heures d'ouverture : idem Mairie, location de salles de 8 h à 11 h 30

CVHS - Centre de voirie, horticole et de secours
Impasse Colombelle 12
Tél. 022 920 97 20

Police municipale - tél. 0800 1218 18 - fax 022 929 70 77
Corps intercommunal de contrôleurs du stationnement - tél. 022 929 70 70
Chemin Edouard-Sarasin 47

Gendarmerie - poste de Blandonnet
Tél. 022 427 62 10

Institution genevoise de maintien à domicile
Antenne de maintien à domicile (AMD)
Rue Sonnex 3 - 5 Tél. 022 420 26 40
En cas d'urgence Tél. 022 420 20 00

Centre d'action sociale (CAS)
Rue Sonnex 3 - 5 Tél. 022 420 39 90

Paroisse des 5 communes (protestante) Tél. 022 798 07 97
Chapelle des Crêts
Chemin des Crêts-de-Pregny 9
Andreas Fuog, pasteur Tél. 022 788 30 84

Paroisse catholique
Eglise Saint-Hippolyte
Chemin Auguste-Vilbert
Cure : route de Ferney 165
Abbé Alain-René Arbez, curé Tél. 022 798 80 86

Grand-Saconnex
european energy award
Cité de l'énergie

Élections municipales 2015

Le dimanche 19 avril et le dimanche 10 mai prochains, vous serez amenés à élire le Conseil municipal et le Conseil administratif de votre commune.

Le nombre de Conseillères et Conseillers municipaux dépend du nombre d'habitants : le Grand-Saconnex, avec ses 12'050 habitants, aura désormais 27 élues-élus au lieu de 25 actuellement.

Quelques changements
Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution de la République et Canton de Genève, le 1er juin 2013, les Conseillères et Conseillers administratifs sont élus au scrutin majoritaire avec un second tour si la majorité absolue n'a pas été atteinte au premier tour. Le second tour de ces élections est d'ores et déjà fixé au dimanche 10 mai 2015.

Une législature de 5 ans
Autre changement, la durée du mandat politique : le Conseil municipal et le Conseil administratif seront élus pour une durée de 5 ans au lieu de 4 précédemment.

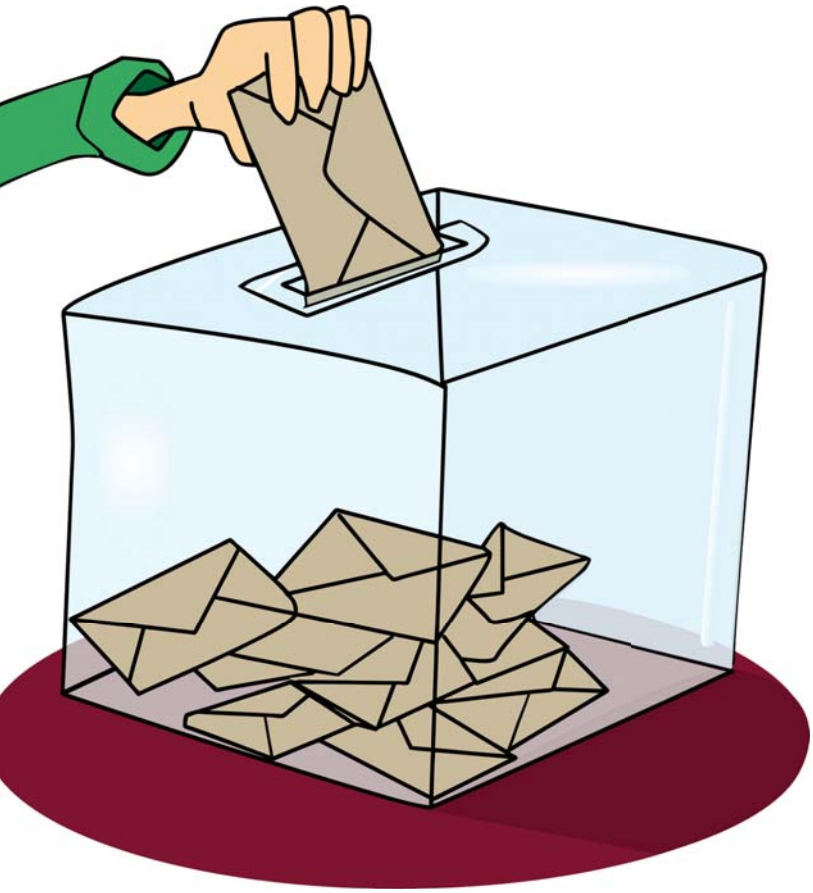

Les élections municipales sont ouvertes aux étrangers
Nous vous rappelons que les ressortissants étrangers ayant leur domicile légal en Suisse depuis 8 ans au moins, peuvent exercer le droit de voter en matière communale dans leur lieu de domicile. Plus d'informations sur **www.8ans.ch**

Comment voter ?
A l'aide des documents reçus dans leur courrier, les citoyens suisses habitant au Grand-Saconnex et les résidents étrangers qui vivent en Suisse depuis au moins 8 ans, peuvent voter soit par correspondance, soit en se rendant au local de vote à la Ferme Sarasin le dimanche 19 avril de 10 h à 12 h. Le vote par internet sera également possible pour ces élections.

Élection du Conseil municipal et élection du Conseil administratif (1er tour)
Dimanche 19 avril 2015
Local de vote de la Ferme Sarasin de 10h à 12h.

Vote aussi possible par correspondance ou par internet

Élection du Conseil administratif
Second tour (si la majorité absolue n'a pas été atteinte au premier tour)
Dimanche 10 mai 2015
Local de vote de la Ferme Sarasin de 10h à 12h.

Vote aussi possible par correspondance ou par internet

Conseil municipal
Conseil administratif : leur rôle

Qu'est-ce qu'un Conseil municipal ?

Le Conseil municipal est l'organe délibératif et consultatif de la commune. Au Grand-Saconnex, il est composé de 27 membres élus pour 5 ans. Il fonctionne comme parlement communal et se réunit, à cet effet, 10 fois par année en séance plénière. Il a notamment pour tâches d'adopter le budget et les comptes annuels, de voter des crédits pour financer des projets et de débattre des propositions soumises par l'un de ses membres ou le Conseil administratif. Les séances du Conseil municipal sont publiques. Afin de pouvoir approfondir différents sujets, les Conseillers municipaux se réunissent aussi en commissions dédiées à certains thèmes tels que l'environnement, la sécurité, l'aménagement du territoire, etc. Ces commissions rendent un rapport au Conseil municipal qui décide de la suite à donner. Les séances de commission se tiennent à huis clos. Chaque année, à fin mai, le Conseil municipal élit son bureau composé d'un-e Président-e, d'un-e Vice-Président-e et d'un-e Secrétaire. Le bureau veille à la régularité des travaux du Conseil municipal. Il prépare également les séances du Conseil municipal en collaboration avec le Conseil administratif. Le-la Président-e conduit les séances plénières.

Les membres du Conseil municipal sont élus au système proportionnel permettant ainsi une meilleure représentation du corps électoral. Les partis ayant atteint au moins 7 % des voix (le quorum) acquièrent un droit de représentation. Le nombre de sièges est ainsi réparti proportionnellement aux suffrages obtenus pour chaque parti. Ensuite, pour chaque liste de parti, les candidats ayant obtenu le plus de suffrages sont élus.

Le Conseil municipal est élu par tout citoyen suisse de plus de 18 ans résidant au Grand-Saconnex et appelé à voter. Les citoyens et citoyennes non suisses qui vivent dans ce pays depuis plus de 8 ans peuvent également voter lors de l'élection des membres du Conseil municipal et du Conseil administratif. Ils peuvent aussi exprimer leur opinion lors de votations sur des objets communaux.

Qu'est-ce qu'un Conseil administratif ?

Le Conseil administratif est l'organe exécutif de la commune, il est composé de trois membres élus pour 5 ans. Il a pour tâches principales la gestion des biens communaux et de son personnel. Il défend les intérêts de la commune, élabore le budget annuel, construit et entretient les routes et bâtiments communaux, dirige les actions répondant aux besoins de la population et exécute les délibérations votées par le Conseil municipal. Il est aidé dans ces tâches par les collaborateurs de la commune sous la direction du Secrétaire général.

Au Grand-Saconnex, le Conseil administratif est composé de trois membres élus pour cinq ans.

Au début de la législature, le Conseil administratif définit ses politiques et ses priorités à court, moyen et long terme. Ses objectifs apparaissent dans le programme de législature et peuvent être affinés au cours de celle-ci. Chaque Conseiller est responsable d'un dicastère et gère les dossiers qui lui sont confiés. Les décisions importantes sont prises en commun. Le Conseil administratif se réunit une fois par semaine en Mairie.

Selon un tournus défini en début de législature, chaque année, au 1er juin, un membre assume la présidence du Conseil administratif jusqu'au 31 mai suivant. Il ou elle porte alors le titre de Maire. Son pouvoir est le même que celui de ses collègues, mais son rôle est étendu à la représentation de la commune.

L'élection du Conseil administratif a lieu selon le système majoritaire en 2 tours. Au premier tour, sont élus le ou les candidats ayant récolté la majorité absolue des suffrages (soit plus de 50 % des votes). Si un ou plusieurs candidats n'obtiennent pas la majorité absolue, un second tour est organisé, le 10 mai 2015. Lors du second tour, la règle de la majorité absolue ne s'applique pas et le ou les candidats qui obtiennent le plus de voix sont élus.

Promotions civiques 2015

Avoir 18 ans ou obtenir la nationalité suisse est une étape importante, impliquant l'acquisition de droits, mais également de devoirs. C'est pourquoi les autorités communales du Grand-Saconnex ont souhaité rendre hommage à tous les jeunes habitants du Grand-Saconnex qui obtiendront leur majorité en 2015, ainsi qu'aux nouveaux citoyens naturalisés au Grand-Saconnex en 2014.

Au total, ce sont 41 jeunes et 23 nouveaux citoyens naturalisés, qui se sont réunis à la salle communale des Délices le jeudi 19 février 2015.

La soirée a été rythmée par les interventions de deux comédiens d'une troupe d'improvisation théâtrale (la compagnie LesArts). Le public a été sollicité en fournissant des thèmes d'improvisation aux comédiens, qui ont fait preuve de créativité et ont montré leur talent !

La commune a eu l'honneur et le plaisir d'accueillir M. Pierre Maudet, Conseiller d'Etat, en charge du département de la sécurité et de l'économie. M. Maudet s'est adressé aux jeunes : il les a exhortés à s'intéresser et à participer à la vie politique de leur commune, à « bousculer » les Conseillers municipaux, plutôt que de subir et de se plaindre. Les nouveaux citoyens naturalisés ont été invités, pour leur part, à se sentir pleinement suisses et à s'engager dans la vie politique de leur pays en votant. Car le vote, qui donne toute sa substance à la démocratie suisse, permet de faire connaître son avis et d'effectuer des choix qui auront une portée demain.

Un buffet dînatoire a été servi en fin de cérémonie, il a permis d'échanger de manière plus informelle.

M. Pierre Maudet, Conseiller d'Etat

M. Pierre Maudet accompagné des jeunes qui obtiendront leur majorité en 2015

M. Pierre Maudet accompagné des personnes naturalisées en 2014

On range les patins !

Pour la saison 2014-2015, environ 14'000 personnes ont chaussé les patins ! Parmi elles, 3'000 élèves des écoles du Grand-Saconnex et 11'000 amateurs de patinage ou de hockey.

Les hockeyeuses du canton se sont entraînées tous les dimanches et ont disputé des matchs les samedis matin dans le cadre de la ligue féminine de hockey, sous la supervision d'une professionnelle de Genève Futur Hockey. La patinoire continue donc à promouvoir le hockey au féminin.

Le jeudi soir, une équipe de jeunes et moins jeunes du Grand-Saconnex et environs ont pratiqué le hockey libre et un tournoi de clôture de saison couronné de succès a été organisé. Pour la saison prochaine, 2 heures hebdomadaires seront réservées à ce groupe d'amateurs de hockey, qui est ouvert à tous et qui compte former une équipe pour faire des compétitions intercommunales.

Les cours de patinage offerts deux fois par semaine ont été très appréciés des apprentis patineurs. Des cours d'initiation au hockey ont également été proposés par Genève Futur Hockey.

Le 20 février 2015, Ciné à la patinoire a été initié avec la projection du film « Les bronzés font du ski », suivi d'un vin chaud pour les courageux spectateurs et patineurs qui avaient bravé le froid.

Enfin, dans le cadre de la promotion du sport pour les personnes à mobilité réduite, une « lugiglace » a été acquise. Elle permet aux personnes en fauteuil roulant de glisser sur la glace et d'avoir des sensations de glisse. La personne qui conduit la « lugiglace » doit savoir bien patiner.

Côté restauration, deux yourtes aménagées en salle à manger ont permis à plus de monde de profiter des lieux. T-Interactions, entreprise sociale, est ravie du partenariat avec la commune. Les fondues ont eu beaucoup de succès et nous nous réjouissons d'accueillir les yourtes à nouveau pour la saison 2015-2016.

La structure des yourtes

Le bilan de cette 5e saison est donc plus que positif avec une très bonne fréquentation. La météo aura été dans l'ensemble plutôt favorable au patinage, sauf pour le jour de l'inauguration le samedi 15 novembre 2014 où les festivités ont dû être annulées.

Au grand regret de tous, la patinoire a fermé ses portes dimanche 1er mars 2015.

La belle saison arrive, place aux sports d'été : parcours Vita, football, disc-golf, pétanque, skate et beach volley avec Sport pour tous au parc Sarasin !

La saison prochaine débutera le 14 novembre 2015 et nous vous attendons nombreux sur la glace !

Mme Bettina Eggli et sa fille Laureline

Urban Training

Dès jeudi 7 mai, rendez-vous à 18h30 devant la Mairie pour une heure de sport.

Urban Training redémarre jusqu'à fin octobre. Une heure d'entraînement à travers le Grand-Saconnex encadrée par un coach professionnel. Au programme : marche rapide, abdos-fessiers, gainage, exercices cardios etc. tout cela en utilisant le mobilier urbain : places de jeux, bancs, escaliers, pelouses, rebords, tout ce qui peux servir pour faire les exercices.

Les cours sont offerts par la commune. A vos baskets !

Plus d'info sur **www.urban-training.ch/run/inscription/grand-saconnex**

Échanger avec ses voisins

Échanger avec ses voisins grâce à trois boîtes d'échange dans les rues du Grand-Saconnex.

Amener un nouvel élan de vie de quartier, un nouveau sentiment d'appartenance et d'implication dans la vie locale en créant des opportunités d'échange, de rencontres.

Art urbain et création de situation, les « Boîtes d'échange entre voisins » créent un lien social et culturel entre habitants d'un quartier. Le principe est tout simple: les habitants sont invités à déposer dans les boîtes des livres, CDs, DVDs, jeux, jouets, ou tout autre objet qui pourrait ravir un voisin, ou un passant. Les boîtes d'échange entre voisins permettent de donner des objets dont on n'a plus l'usage, ce qui évite de les jeter ou de les détruire. Ainsi, ces objets entament un second cycle de vie. De l'autre côté, on peut se servir librement dans les boîtes et y prendre tout ce que nous fait plaisir ou qui pourrait nous être utile.

Depuis fin 2012, 32 boîtes ont été installées dans toute la Suisse romande. Un relevé en Ville de Genève sur 11 boîtes indique que 108'000 objets ont été échangés sur l'année 2013 pour un poids d'environ 32 tonnes.

La ville du Grand-Saconnex a pour objectif d'installer une nouvelle habitude de vie avec les boîtes d'échange entre voisins, ce qui participe agréablement à la réalisation de ses objectifs de développement durable, de bien-être, d'innovation sociale et de promotion de la qualité de vie dans la commune.

Les boîtes à échanges ont été mises en place courant mars et se situent devant l'école Village, route de Colovrex, chemin Edouard-Sarasin, au niveau de l'école Place et à la rue Sonnex entre la Migros et la poste.

Le concept des boîtes d'échange entre voisins a été lancé à Genève fin 2012 par l'association Tako (à qui on doit également depuis 4 ans le projet de pianos en libre service - Jouez, je suis à vous).

Plus d'informations : **www.tako.ch/box**

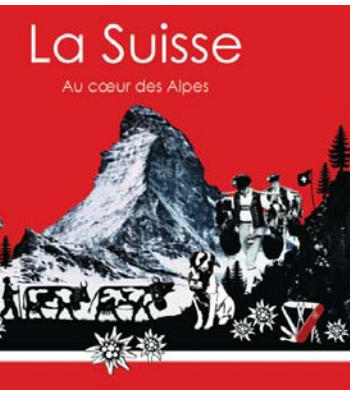

La Suisse au cœur des Alpes

Pierre et Eliane Dubois sont nés à Genève. Il est cinéaste, naturaliste, ethnographe, conférencier. Elle est réalisatrice, photographe et auteur. Pour la réalisation de leurs films documentaires, ils ont parcouru la planète depuis leur premier reportage en Afghanistan, avant de s'intéresser enfin à leur propre pays. A ne pas manquer, le film sera présenté et commenté en direct par Pierre Dubois.

Pierre Dubois a répondu à quelques questions.

Pourquoi le choix de la Suisse alors que vous avez parcouru le monde entier ?

Voilà 30 ans que je me dis qu'il faut que je réalise un film sur mon pays. Mais à l'époque je trouvais que cela faisait ringard. Puis, au retour de 4 ans de vie chez les Massaï, j'ai eu envie de le faire et j'ai commencé à sillonner les vallées profondes de la Suisse et autres régions de ce territoire de 42000 km2. Ce que j'ai découvert était tellement fort que je suis tombé amoureux de ce « tas de cailloux », puisque la Suisse est couverte à près de 65% par les Alpes. Dans ce petit pays, les contraintes du sol ont façonné les Suisses, en les singularisant parmi les Etats européens. Pauvres au départ, perdus dans leurs montagnes, n'ayant aucune matière première, aucun débouché sur la mer, rien colonisé tandis que d'autres nations partaient conquérir de lointains territoires, ils ont fait d'un environnement montagnard hostile cette terre devenue prospère et convoitée, une Suisse forte des seules ressources de son peuple, resté plus que d'autres fixé à ses racines, à ses mythes, à son folklore. Car la Suisse est plus qu'un paysage enchanteur avec sa nature préservée. Elle perpétue sa culture vivante avec ses coutumes et ses traditions originelles.

Est-ce que ce voyage a changé votre regard sur votre pays ?

Bien sûr. Mon pays je ne le connaissais pour ainsi dire pas. J'étais plus souvent en Amazonie, chez les Massaï, en Papouasie Nouvelle Guinée, en Afrique de l'Est ou encore en Asie du Sud-Est, bref aux quatre coins du monde. Evidemment, comme tous les jeunes de mon époque, j'ai fait du service militaire, j'ai donc connu les rouages de son fonctionnement. Et j'ai toujours été fier de mon passeport à la croix blanche. Mais en parcourant la Suisse pour tourner mes images, j'ai été subjugué par mon propre pays. J'ai aimé notre « suissitude » et les valeurs qui font du drapeau suisse un label de qualité dans le monde entier. J'ai été bouleversé par l'authenticité des hommes que j'ai rencontrés, peu touchés par les artifices de notre monde en marche, qui gardent les pieds sur terre et conservent jalousement leurs valeurs paysannes, le regard tourné vers nos panoramas exceptionnels, nos glaciers et nos lacs, miroirs de l'âme helvétique.

Une anecdote ? Un personnage marquant ?

C'est dans les vallées profondes d'Appenzell, un bastion bien gardé de la culture pastorale suisse, que j'ai eu mon premier coup de cœur. J'y ai suivi une montée à l'alpage. Ces migrations périodiques s'accomplissent selon un rituel pour lequel les pâtres revêtent leurs habits traditionnels aux couleurs vives : pantalon de cuir jaune, chemise blanche et gilet rouge, sans oublier la boucle d'oreille en forme de cuillère. C'est spectaculaire. En montant, ils balancent d'énormes sonnailles au rythme de leurs pas. Devant eux, un petit chevrier a la charge d'ouvrir le cortège, fier de sa responsabilité de meneur. Mais le plus extraordinaire dans cette montée aux alpages, fierté de la population paysanne des deux côtés du Säntis, ce sont les cloches portées par trois vaches du troupeau dont les sons ont été harmonisés. Et le rôle principal des pâtres qui suivent ces vaches est d'harmoniser leurs chants aux sons de ces trois cloches. Derrière, en rythme, le bétail, comme chez les Massaï, avance, dompté par les hommes. C'est beau, fort et émouvant. Seul le souffle du vent s'insinue dans cette procession, où se mêlent allégresse et sens des traditions. Quand les hommes se mettent à yodler, cela devient poignant, à donner la chair de poule. Ils yodlent pour réclamer la protection divine et la remercier de leur donner de si belles montagnes, de si beaux pâturages, une si bonne herbe dans laquelle, à l'alpage, les enfants iront pieds nus pour être en contact avec la terre mère. Ici, aucun touriste, personne. Je suis le seul non indigène. Ce jour-là, au pays de Heidi, j'ai réalisé à quel point la Suisse pouvait être, comme au bout du monde, « exotique ».

Jeudi 30 avril 2015 à 20h
La Suisse au cœur des Alpes
Salle communale des Délices
Film-conférence de Pierre et Eliane Dubois
Entrée libre - buvette

Mon chien en promenade

Le Grand-Saconnex compte quelques 524 chiens déclarés par leur propriétaire. Promener son chien est un plaisir, il doit le rester, pour vous et pour tout le monde. Quelques règles simples à ne pas oublier pour que ce moment soit agréable pour tous, propriétaires de chiens, promeneurs, habitants, service de la voirie et service des parcs.

Nos compagnons les chiens doivent se promener toujours en laisse :

- dans les localités et sur les voies de circulation ;
- dans les parcs autorisés, promenades ;
- en forêt du 1er avril au 15 juillet (période de reproduction de la faune locale).

Ils peuvent se promener sans laisse mais sous la surveillance vigilante de leur maître :

- sur les chemins de campagne ;
- dans les espaces de liberté désignés (espace de liberté de la campagne du Jonc) ;
- en forêt du 16 juillet au 31 mars, à condition que le maître contrôle parfaitement son chien ;
- dans les parcs à chiens (situés au chemin du Chapeau-du-Curé et dans le parc Sarasin).

Les lieux qui sont interdits aux chiens :

- les places de jeux de manière générale ;
- le parc des Burgondes ;
- l'espace nature des Préjins, le verger des Hutins ;
- l'enclos de l'étang du Marais ;
- le parc du Pommier (à l'exception des cheminements où ils sont autorisés tenus en laisse) ;
- dans tous les lieux où une signalétique interdit l'accès aux chiens.

Certains propriétaires de chiens se plaignent que les parcs à chiens ne sont pas propres. Il n'en tient qu'à eux ! Les utilisateurs des parcs à chiens sont tenus de ramasser leurs déchets et les crottes de leur animal ! Des poubelles et des sacs à crottes sont d'ailleurs à disposition sur place.

Nous vous rappelons que chaque animal doit être porteur de la marque de contrôle délivrée par les autorités communales (disponible dès le début de l'année au guichet de la Mairie). Chaque année, les propriétaires ont jusqu'au 31 mars pour acquérir cette médaille.

Parc à chiens parcelle Chapeau-du-Curé, 7'100 m2
(accès par le chemin Chapeau-du-Curé, à côté de l'école La Tour)

Parc à chiens parc Sarasin, 1'000 m2
(accès par l'entrée du parc Sarasin donnant sur le chemin des Préjins)

Espace de liberté de la campagne du Jonc
(accès par le chemin du Jonc)

La carte des promenades et des espaces de libertés pour chiens du canton de Genève est disponible à la réception de la Mairie.

L'histoire du chemin des Préjins

Il y avait, ce 10 mars 1987, deux classes de sixième année primaire (huitième année aujourd'hui) provenant de l'école Place avec leurs deux instituteurs et le chef jardinier de la commune, Roger Galandat, comme expert et conseiller. Ils étaient accompagnés par MM. Stéphane Pillet et Mercier du WWF Genève, instigateur du projet et du Maire M. Gilbert Rochat. Anabel, Cosette, Maria, Joël, Cédric et Frédéric, entre autres, ont manié la pelle, la bêche et le plantoir pour transformer ce terrain vague en une zone nature destinée à illustrer la diversité botanique de notre région et pour que ces jeunes puissent suivre l'évolution de ces haies et massifs simultanément à leur propre croissance. Des leçons de sciences naturelles, en classe, avaient précédé ces travaux pratiques dans une nouvelle discipline globale dénommée environnement. Cette bande de terrain de 2000 m2 leur avait été attribuée par la commune du Grand-Saconnex, propriétaire de ce champ en bordure du parc de Palexpo qui venait d'être aménagé.

Au départ, les autorités communales pensaient y établir des jardins familiaux, mais après une étude de faisabilité, il s'est avéré qu'il n'y aurait pas suffisamment d'emplacements disponibles. Sur le côté gauche de ce cheminement piétonnier et cycliste qui mène directement à la gare et à l'aéroport, en passant en tunnel sous l'autoroute, ce sera donc, entre les villas du chemin des Préjins et la zone non constructible de Palexpo, une zone où la nature pourra s'épanouir à loisir et s'offrir à la contemplation des nombreux usagers de ce passage. Les plantations ont été agrémentées d'un étang de 150 m2 bordé d'une butte semée de graminées ornementales. Des raisineux forment une paroi antibruit du côté de l'autoroute.

Ces faisceaux de tiges avec quelques feuilles et des radicelles bien embrouillées deviendront sous peu 500 arbustes et 60 arbres fruitiers de vieilles essences indigènes (noisetiers, érables champêtres, fusains, viornes et autres poiriers et pruniers). Quant à l'étang, débarrassé des quelques 550 poissons rouges qui y avaient été jetés en début d'année par des « amateurs » qui trouvaient leur présence un peu envahissante, il sera peuplé de grenouilles, de libellules et de superbes nymphéas (ah, si Claude Monnet les avait vus !).

Corine Walker et Eugène-Louis Dumont, dans leurs recherches sur l'origine des noms de rues du Grand-Saconnex, n'ont pas trouvé d'explication sur l'étymologie du nom de Préjins. Pourtant les bornes 70, 73 et 75 posées en 1818 pour délimiter la nouvelle frontière issue de l'entrée toute récente de la commune du Grand-Saconnex dans la Confédération étaient bien situées aux Prés Jins. Le terme de prés s'explique aisément, celui de Jins reste un mystère ; il faudrait consulter de vieux cadastres français. Mais le chemin des Préjins ne s'est pas toujours appelé ainsi. Sur la carte de Mayer (1828), il se nomme chemin des Mouilles, suivi du chemin de Marigny. Cela s'explique très logiquement car il débouchait sur des lieux appelés Aux Marais, aux Mouilles ou encore Aux Peupliers. Ces zones humides ont disparu avec la construction de l'aéroport de même que le Bois Carré et le Grand Bois auxquels on accédait par ce chemin, on pouvait aussi rejoindre la ferme de M. Zuccone par cette voie. Il a encore été appelé le chemin Neuf. Les anciens Saconnésiens en parlaient sous le vocable de chemin du Renard. Il y avait, à l'extrémité de notre chemin, côté Mategnin, une petite colline dite du Renard. Elle a été rasée dans les années quarante lors du même grand chantier de la construction de la piste. Le chemin des Préjins forme de nos jours une alvéole uniquement destinée à la desserte des habitants du chemin.

Réaménagement de l'Espace nature des Préjins

Plus d'une soixantaine d'arbres ont été recensés sur le site. Les fruitiers s'associent à l'érable champêtre et au cerisier à grappes pour composer la majorité du peuplement, excepté à l'extrémité Nord, où les conifères dominent. Chacun de ces éléments joue un rôle écologique qui lui est propre, mais, ensemble, ils constituent un véritable écosystème permettant le cycle écologique de plusieurs espèces.

Toutefois, la commune regrette aujourd'hui que la croissance des arbres et le développement du sous-étage arbustif ferment les vues et les perspectives, rendant l'Espace nature des Préjins d'autant moins attractif pour les Saconnésiens, mais d'autant plus pour une minorité de personnes enclines aux déprédations faciles.

L'enjeu de son réaménagement, relevé dans le Plan directeur communal, est donc non seulement écologique, mais également social, car l'Espace nature des Préjins doit redevenir aussi accueillant pour le Chardonneret élégant que pour les habitants !

Pour accéder à l'Espace nature des Préjins, empruntez le chemin Edouard-Sarasin en direction du chemin Terroux et tournez à droite sur le chemin des Préjins, après le parc Sarasin.

Espace nature des Préjins : projet

Le Chardonneret élégant

Le Grand-Saconnex, fortement attaché à son patrimoine naturel et soucieux de conserver ses qualités écologiques et paysagères a mandaté l'association de protection de la nature Pro Natura Genève pour réaliser une notice de gestion. Ce document précise les interventions nécessaires à la restauration de cet écrin de verdure tout en respectant les valeurs biologiques pouvant être maintenues.

M. Bertrand Favre, Conseiller administratif, M. François Bonnel, Chef a.i. du service des parcs, M. Jean-Marc Comte, Maire et Mme Héloïse Candolfi de Pro Natura

Les travaux seront réalisés en plusieurs étapes. Ce début de printemps 2015, quelques arbres devront être abattus pour offrir plus de luminosité au plan d'eau, et le sous-étage arbustif, devenu peu accueillant, sera débroussaillé de façon sélective. Des plantations seront ensuite réalisées cet automne : près de 300 arbustes d'essences indigènes variées étofferont la haie actuellement sénescente. La haie restera ponctuellement ouverte afin de former des percées visuelles le long de la piste cyclable, constituant une invitation à la découverte du site et permettant d'améliorer la surveillance du site.

L'iris des Marais

Les travaux sur le plan d'eau, nécessitant un budget plus important que ceux sur la végétation, seront réalisés en 2016 et feront l'objet d'un projet plus détaillé. L'ensemble du projet de restauration de l'Espace nature des Préjins s'inscrit dans le cadre du Programme Nature en ville de l'Etat de Genève et ainsi bénéficier d'une participation financière. Et qui sait, peut-être sera-t-il même lauréat du Concours Nature en ville !

Stop déchets

respectons notre cadre de vie, recyclons pour vivre mieux

Les déchets organiques

Qu'est-ce qu'un déchet organique ?

Les déchets organiques se définissent selon deux types de catégories :

- les déchets organiques de cuisine
- les déchets de jardin

① Déchets organiques de cuisine => collecte lundis et jeudis de porte à porte

- épluchures
- fruits et légumes abîmés
- coquilles d'œufs
- restes de repas cuits ou crus
- pain
- os
- marc de café (avec ou sans filtre)
- feuilles de thé (avec ou sans sachet)
- fleurs fanées
- plantes de balcons ou d'appartement
- cendres de bois

Conditionnement et emplacements de collecte

La commune vous recommande d'utiliser des sacs **biodégradables et non des sacs en plastique ou des emballages** ; ceux-ci doivent être déposés dans les récipients verts (17l) ou dans les bacs noirs (30l.) et les conteneurs à roulettes dévolus à cet usage.

Le saviez-vous ?

- Les déchets organiques alimentaires et végétaux sont valorisables en terre végétale et en biogaz.
- Cependant ils occupent toujours 30 % de nos poubelles.
- Il est absurde de brûler ces déchets constitués d'environ 90% d'eau.
- La méthanisation des déchets organiques permet de produire du biogaz qui sera transformé en électricité et en chaleur pour éclairer et chauffer des bâtiment.
  Les résidus serviront d'engrais à l'agriculture ou au jardinage.

② Déchets de jardin => collecte les lundis de porte à porte

- feuilles mortes
- gazon coupé
- branchages
- fleurs fanées en pots avec terre
- mauvaises herbes
- taille de haies

Conditionnement et emplacements de collecte

Ces déchets plus volumineux doivent être déposés dans des conteneurs en plastique à roulettes. Si votre immeuble ne dispose pas de conteneur suffisant, contactez votre régie. Les déchets d'entreprises de jardinage ne sont pas acceptés.

Le saviez-vous ?

Utilisez du compost pour votre jardin ou vos plantes d'intérieur ! Vous pouvez obtenir jusqu'à 30 kg de compost gratuit à la station de compostage du site de Châtillon ou acheter du terreau de compost dans les commerces. Si vous disposez d'un jardin, vous pouvez produire votre propre compost avec vos déchets de jardin, c'est la solution la plus écologique.

Pourquoi recycler les déchets organiques ?

- pour des raisons économiques : l'incinération coûte plus cher que le compostage ;
- pour des raisons physiques : les déchets de cuisine et de jardin contiennent beaucoup d'eau et brûlent donc très mal. C'est un non-sens de les incinérer ;
- pour produire de l'énergie renouvelable: le compostage par méthanisation produit du biogaz, une énergie qui est ensuite transformée en électricité ;
- pour que les déchets organiques deviennent une ressource: ils se recyclent en compost, un engrais riche en éléments nutritifs qui peut remplacer les engrais de synthèse. L'objectif du compostage est de permettre aux matériaux organiques de réintégrer le cycle de la nature. L'humus contribue à améliorer la qualité du sol et à augmenter sa capacité de rétention de l'eau. Suivant sa teneur en substances nutritives, le compost est un engrais précieux et peut être utilisé à la place des produits chimiques. Le biogaz généré par la fermentation de la biomasse peut servir de carburant ou à produire de la chaleur et de l'électricité.

Liens utiles

Site web de l'Association suisse des installations de compostage et de méthanisation (ASIC) - **www.vks-asic.ch**
Site web de la Confédération : guide des déchets - **www.bafu.admin.ch/abfall/01472/index.html?lang=fr**
Site web de l'Etat de Genève : guide du recyclage **http://ge.ch/dechets/**

Proxicompost à disposition des potagers urbains

Comme vous le savez sans doute, la commune a mis à disposition des personnes intéressées des petits lopins de terre au sein des deux potagers urbains situés dans le parc des Délices et dans le parc du Pommier.

Aujourd'hui les déchets végétaux qui sont générés par l'exploitation de ces parcelles, sont entreposés dans de gros récipients qui sont vidés deux à trois fois par an par le service des parcs.

La commune souhaite réduire le volume des déchets organiques et les manipulations de transports inhérents. L'association Proxicompost a été mandatée afin de mettre à disposition des récipients adaptés à la transformation des déchets verts sur les deux sites. De plus, elle donnera aux exploitants des parcelles une brève formation leur permettant de produire un vrai et bon compost qui puisse être réutilisé sur le site.

L'objectif est de pouvoir enrichir le sol des jardinets au moyen des végétaux transformés : ce qui est produit par la terre retourne à la terre !

Cette campagne de sensibilisation sera effectuée courant avril 2015, un courrier sera envoyé aux exploitants des potagers urbains afin de les informer des dates retenues.

Plus d'infos **www.proxicompost.ch**

Courts-métrages
« Le Grand-Saconnex recycle ! »

La commune du Grand-Saconnex poursuit ses efforts dans la lutte contre les déchets et l'encouragement au tri. Afin de sensibiliser les Saconnésiens à cette problématique, trois courts-métrages ont été réalisé par M. Brian Haugen.

Ces films abordent les thématiques de tri des déchets lors des manifestations communales ou sur l'espace public. L'équipe de ligne nationale A de basketball, Les Lions de Genève ainsi que des jeunes du Grand-Saconnex ont joué le jeu et le temps d'un film sont devenus acteurs !

Les courts-métrages **«Le Grand-Saconnex recycle ! »** d'une durée d'environ une minute chacun sont diffusés lors de manifestations communales, de manifestations sportives (Ciné patinoire, matchs des Lions de Genève, etc.). Ils peuvent également être visionnés sur le site internet **www.grand-saconnex.ch/fr/actualites/galerie-videos/**

conseil municipal

Séance du Conseil municipal du 16 février 2015

Le Conseil municipal a accepté :

- la motion orale demandant au Conseil administratif d'entreprendre une nouvelle étude sur la réalisation d'une piscine de 30 mètres au minimum, en collaboration avec des communes voisines, compte tenu d'une vision territoriale élargie ;
- la résolution adoptant le document final relatif au Concept énergétique territorial (CET).

Les prochaines séances du Conseil municipal se dérouleront les lundis 13 avril et le 11 mai 2015.
* questions du public au Conseil municipal
Nous rappelons que les séances sont ouvertes au public et que les procès-verbaux adoptés par le Conseil municipal peuvent être consultés sur le site internet de la commune.

www.grand-saconnex.ch

Passeport-vacances

Le passeport-vacances invite les jeunes de 10 à 15 ans à découvrir activement Genève pendant l'été. Le Service des loisirs de la jeunesse du DIP, responsable du passeport-vacances, propose aux adolescents une large palette d'activités à choix dans les domaines les plus divers : science, art, histoire, vie professionnelle, nature, sport, aide humanitaire, culture de différents continents, etc. De quoi susciter et combler la curiosité des jeunes qui, à cet âge, recherchent de nouveaux intérêts, voire des passions, à s'approprier hors du cadre familial et scolaire. Avec à la clé, de riches rencontres, puisque les activités sont proposées par des partenaires des secteurs publics, privés et associatifs qui, tous, se réjouissent de partager leurs connaissances.

Le passeport-vacances est en vente à la Mairie dès le mercredi 6 mai jusqu'au 13 mai 2015 selon l'horaire habituel d'ouverture de la Mairie. Le prix s'élève à CHF 60.-. Le passeport-vacances est destiné aux jeunes nés entre 2000 et 2005.

Une fois inscrit, le jeune recevra par courrier la brochure du passeport-vacances. Il pourra alors élaborer son programme pour deux semaines choisies librement parmi les six proposées, soit du 6 juillet au 16 août 2015.

Billets gratuits

Salon international du livre et de la presse

Geneva Palexpo
du mercredi 29 avril au dimanche 3 mai 2015

La commune offre gracieusement à ses habitants des billets d'entrées qui peuvent être retirés au guichet de la Mairie, sur présentation d'une pièce d'identité (nombre limité par famille).

Inauguration

Nouvelle réception de la Mairie

Invitation à la population

Les travaux de rénovation de la réception de la Mairie sont terminés.

Nous vous invitons à venir découvrir ce nouvel espace destiné à mieux vous recevoir le jeudi 23 avril 2015 à 18h.

Erratum

Dans le GSI du mois de mars, nous avons parlé de l'histoire du Grand-Saconnex et des deux livres qui la retracent. Une erreur s'est glissée dans le nom de l'historien qui a rédigé le premier livre, il s'agit en fait de M. Eugène-Louis Dumont.

Jeunes... Et alors ?

Soirée artistique et humoristique sur le thème de l'emploi des jeunes, qui se déroulera le vendredi 24 avril 2015 à la salle communale des Délices.

Dès 17h, un vernissage au cours duquel vous pourrez rencontrer les artistes exposant les oeuvres réalisées sur le thème de la soirée et vous familiariser avec les activités de l'association Shape Your Future. Un moment convivial, ponctué d'une verrée fruitée, offerte à 18h30, et la possibilité d'un petit encas, si souhaité.

Dès 20h, un spectacle humoristique à pratiques artistiques mixtes qui vous invitera à partager la vision mordante de la jeunesse, sur un sujet qui la touche en priorité. S'y insèreront de petites notes plus sérieuses de nos invités.

Le but de la soirée : laisser parles les jeunes artistes, leur sensibilité et leur inspiration pour illustrer un thème social actuel et important.

agenda avril 2015

samedi 4 avril

Match de basket LNA - Les Lions de Genève vs Lugano Tigers - salle du Pommier à 17h30 - *www.lionsdegeneve.ch*

lundi 13 avril

Conseil municipal - salle communale des Délices à 20h

samedi 18 avril

Promenade Contée avec Sonia Lou Buttol - rendez-vous dans la cour de la Ferme Sarasin à 14h30
(en cas de pluie, contes dans le Foyer de la Ferme Sarasin)
dès 17h, rencontre avec Aude Seigne et Sophie Colliex (auteurs genevoises), accompagnement musical et dégustation de vin.
Foyer de la Ferme Sarasin à 14h20 puis à 17h - *organisation : Association Ptolémée et les éditions Encre Fraîche*

samedi 18 avril

Grande Vélo-Poutze - entretien et petites réparations de vélos - animations pour les enfants
Apéro dès 17h - collecte de vélos pour l'Afrique - Parc du Pommier (Promenade Rivoire) de 14h à 18h
Organisation : Habitants du quartier du Pommier, Centre de Loisirs et de rencontre, Association du quartier Attenville-Pommier

dimanche 19 avril

Election du Conseil municipal et élection du Conseil administratif (1er tour) - Ferme Sarasin de 10h à 12h

dimanche 19 avril

Match de basket LNA - Les Lions de Genève vs Starwings BasketRegio Basel - salle du Pommier à 16h

jeudi 23 avril

Inauguration de la nouvelle réception de la Mairie dès 18h - route de Colovrex 18

samedi 25 avril

26e marché aux puces animé par et pour les enfants - attention nouvelle formule !
Jeux, jouets et livres uniquement - cette année il n'y aura pas de collation - aura lieu par n'importe quel temps
Ferme Sarasin de 10h à 14h - *tél. 022 788 10 07 (renseignements)*
Organisation : la ludothèque 'le grand sac' - www.legrandsac.com - legrandsac@hotmail.com

samedi 25 avril

Troc jardinier - venez découvrir de nouvelles plantes et faire profiter vos plantations à d'autres jardiniers
Chaque plante rempotée amenée = un bon remis = choisir une autre plante - bons à l'achat CHF 3.-/le bon
Chemin de la Charrue de 13h à 17h - *organisation : association JardiTroc - www.jarditroc.ch*

samedi 25 avril

Elections municipales - stands politique pour le deuxième tour de l'élection du Conseil administratif
Esplanade de Bursinel, devant la poste, de 10h à 13h

jeudi 30 avril

La Suisse au cœur des Alpes - film-conférence de Pierre et Eliane Dubois
Salle communale des Délices à 20h - entrée libre - buvette - *organisation : administration communale*

mardi 5 mai

Sortie des aînés de l'AIGS - l'AIGS invite les Saconnésiens de plus de 60 ans à une sortie surprise !
Rendez-vous devant Proxi à 7h45 - départ à 8h - nombre de places limité - prenez votre carte d'identité et quelques euros
En cas d'annulation veuillez contacter le 078 718 66 90 - inscriptions jusqu'au 24 avril par mail aigs@hotmail.ch ou par écrit : AIGS - cp 151 - 1218 Le Grand-Saconnex - indiquez votre nom, prénom et numéro de téléphone
Organisation : Association des Intérêts du Grand-Saconnex (AIGS)